

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS**

L'an deux mille vingt quatre, le un juillet, le Conseil de la Communauté de Communes Le Grand Charolais s'est réuni CHAROLLES - Parc des expositions, sous la présidence de Monsieur Gérard GORDAT suivant la convocation en date du 25 juin 2024.

### **DÉLIBÉRATION N° DEL2024\_057 - DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE TABLETTES AUX OFFICES DE TOURISME**

Le département de Saône-et-Loire a choisi d'équiper de tablettes les offices de tourisme de Saône et Loire dans le cadre du déploiement de la version 2 de l'application Route 71. La présente convention a pour objet de préciser les modalités de mise à disposition des tablettes.

Dans ce cadre, l'office de tourisme s'engage :

- à utiliser la tablette pour présenter les contenus de l'application Route 71 aux touristes et aux habitants du territoire,
- à fournir et à paramétrer la connexion internet permettant le bon fonctionnement de l'application,
- à paramétrer une messagerie mél sur la tablette qui sera utilisée lors des envois de circuits.

Le Département met la tablette à disposition à titre gratuit.

La tablette et son équipement demeurent la propriété du Département.

Durée : Cette convention est conclue pour une durée d'un an à compter de la signature.

Assurance : L'office de tourisme est invité à se rapprocher de l'assurance du Grand Charolais pour s'informer du niveau de couverture proposé pour le matériel mis à disposition. En cas de sinistre (dommages, vol, perte ...), le Département demandera à l'office de tourisme le remboursement des frais de réparation, de restitution, de dédommagement ou de remplacement du matériel.

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant la compétence de la Communauté de Communes Le Grand charolais en matière de promotion du tourisme,

Considérant l'avis favorable du Bureau exécutif en date du 13 juin 2024,

Considérant la consultation du Conseil des maires en date du 13 juin 2024,

**Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Le Grand  
Charolais, après en avoir délibéré :**

**A l'unanimité,**

**DÉCIDE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS**

- d'autoriser le Président, à signer la dite convention en pièce jointe.
- d'autoriser, le Président, ou son représentant, à réaliser l'ensemble des démarches administratives et financières nécessaires à ce dossier et à signer l'ensemble des documents y afférents

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS

Nombre de conseillers en exercice : 74	Secrétariat de séance assuré par : Thierry DESJOURS
Membres présents à la séance : 48	Votants : 56

### **Délégués Communautaires Présents :**

Gérald GORDAT, Magali DUCROISSET, Pierre BERTHIER, André ACCARY, Cyrille DUCERF, Elisabeth PONSOT, Thierry AUCLAIR, David BÊME, Daniel BERAUD, Jean-Yves BICHET, Gérard BODET, Georges BORDAT, Patrick BOUILLON, Éric BOURDAIS, Hubert BURTIN, Chantal CHAPPUIS, Jacky COMTE, Roland GOYARD, André COTTIN, Anne-Thérèse BLANCHARD, Anne DEGRANGE, Jean-Bernard DESCHAMPS, Thierry DESJOURS, Paul DUMONTET, Philippe DUMOUX, Daniel PACAUD, Régis GAUTHERON, Marie-Agnès FORGEAT, Julien GAGLIARDI, Nicole GEORGES, Fabrice CHARLES, Bernard GAUTHIER, Aurore PERRIER, Daniel MELIN, Philippe AUMEUNIER, Bérénice PORTIER, Emmanuel REY, Annie-France MONDELIN, Pascal LOPES DE LIMA, Nicolas LORTON, Béatrice LECONTE, Jean-Marc NESME, Marie-France MAUNY, Patrick PAGÈS, Patrice MAILLY, Jean-Claude MICHEL, Jean-Louis PETIT, Yves LABAUNE

### **Délégués ayant donné pouvoir :**

Gilles PERRETTE à André ACCARY, Catherine CLERGUÉ à Jean-Marc NESME, Cédric FRADET à Nicole GEORGES, Edith TERRIER à Gérald GORDAT, Lolita RODRIGUEZ à Magali DUCROISSET, Pascal RAMEAU à Bérénice PORTIER, Nathalie LELIEVRE à Nicolas LORTON, Daniel THERVILLE à Éric BOURDAIS

### **Délégué(es) absent(es) non suppléé(es) et non représenté(es) :**

Louis ACCARY, Céline BIJON, Annie BOISSARD, Guillaume CHAUVEAU, Nathalie COQUELIN, Gérard DUCHET, Jean ETAIX, Fabien GENET, Stéphane JOURNET, Gérard LALLEMENT, Jean-Baptiste LEFORT, Aurelie MANTOUE, Myriam PEJOUX, Bernard PLET, Michel TRAVELY, André RIBOULIN, Marc TABOULOT, Richard PERRIER

Ont signé au registre les membres présents  
Fait et délibéré en séance, le 1 juillet 2024  
Pour extrait conforme

**Gérald GORDAT**  
**Président du Grand Charolais**